

Les Tarifs Extérieurs Communs de la CEDEAO et leurs conséquences sur l'intégration régionale et la négociation des APE



Bio Goura SOULE
LARES Cotonou

Plan de la présentation

- ◆ **Le contexte général**
- ◆ **La structure probable du TEC CEDEAO**
- ◆ **Une faible protection du marché régional**
- ◆ **Impact potentiel sur l'intégration régionale et la négociation APE**

Le contexte général

- ◆ L'Afrique de l'Ouest: un Grand PMA
 - 243 millions d'habitants en 2003
 - 500 \$ US , PIB / habitant contre 1170 \$ pour les PED (CNCED)
 - 13 pays les moins avancés sur 16, cette région regroupe 40% des PMA de l'Afrique Sub-saharienne
 - Environ 1,8 % des exportations de produits agricoles mondiales et 0,5 % des exportations totales mondiales en 2001 (club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest)
 - Aggravation du déficit commercial alimentaire, hors produits tropicaux: 4,5 milliards de \$ en 2003 contre 1,6 en 1995 (ROPPA, Gallezot , 2006)

Contexte Général

◆ L'Afrique de l'Ouest: la région des grands enjeux

◆ Construire une intégration régionale qui peine encore à trouver ses marques

◆ Améliorer la compétitivité et la productivité des secteurs de production

◆ Maîtriser l'insertion dans le marché international



La structure probable du TEC CEDEAO

◆ Les droits permanents

◆ Des droits de douanes

catégorie	produits	Droit de douane
0	Biens sociaux essentiels	0%
1	Biens de première nécessité, matières premières de base, biens spécifiques, intrants spécifiques	5%
2	Produits intermédiaires	10%
3	Biens de consommation finale et tous autres produits non mentionnés ailleurs	20%

◆ Taxes statistiques: 1%

◆ Prélèvement Communautaire: 0,5%

◆ Pas de taxes spécifiques sur des produits « sensibles »

Les mesures de sauvegarde

- ◆ La Taxe Dégressive de Protection de la CEDEAO

- ◆ Destinée à protéger les productions locales d'une concurrence déloyale,
- ◆ Prévues pour une durée de dix ans à partir de 2008

- ◆ La Taxe de sauvegarde de la CEDEAO

- ◆ Surtaxe temporaire destinée à protéger les productions locales contre les fluctuations de prix et une forte augmentation des importations.

Un TEC : d'essence libérale

- Des Taux de protection bas, comparés à ceux d'autres ensembles économiques (cas des trois principaux produits importés de l'UE)

produits	CEDEAO Droits MFN moy % (1)	U E (2)	Ecart (2-1)
Animaux vivants	14	27	13
Viandes et abats comestibles	20	36	16
Céréales	6	38	32
Laits et produits laitiers	17	67	60

- Source: extraits de BACI (CEPII), BDI (OMC-Genève), MAP (CEPII), cités par –(ROPPA, Gallezot, 2006

Un TEC : d'essence libérale

- ◆ Un des marchés les plus ouverts du monde,
- ◆ faiblesse des taux de protection aux frontières,
 - Le droit maximal du Tarif Extérieur Commun est de 20%,
 - Le taux de protection des produits alimentaires (hors produits tropicaux et non alimentaires) est de 15% en moyenne simple et de 13% en moyenne pondérée par les importations.
 - Les écarts sont de plus de 7 points de moyenne supérieurs pour les produits alimentaires européens comparés aux mêmes produits de la CEDEAO (22% pour l'UE contre 15% pour la CEDEAO,
 - (le droit moyen marocain est de 50% contre seulement 15% pour la CEDEAO). Ces écarts sont même considérables pour certains secteurs comme celui des viandes (+136 points), celui du lait (+54%)

régionale et sur les négociations des APE

- ◆ Le TEC CEDEAO et l'APE sont conçus comme une stratégie d'intégration de l'AO dans l'économie mondiale, au moyen de la libéralisation du commerce et des services.
- ◆ De ce fait ils s'inscrivent plutôt dans un cadre de disciplines influencées par l'espérance des bienfaits d'une libéralisation des échanges,
- ◆ Les outils sont de fait sont appréhendés sous l'angle de leurs effets plus ou moins négatifs sur les échanges internationaux, leur compatibilité aux règles de l'OMC, et non sous l'angle des objectifs de développement assignés à l'accord de Cotonou.

régionale et sur les négociations des APE

- ◆ Pas de résultats connus de l'impact du TEC UEMOA sur l'économie des pays de cette communauté,
- ◆ Très forte interférence entre le TEC et l'APE: au terme de l'article XXIV du GATT, les droits, après constitution d'une zone de libre échange ne peuvent être plus élevés que ceux qui prévalaient avant la mise en place: la région est en train de consacrer « une grande ouverture » de son marché régional.

régionale et sur les négociations des APE

- ◆ Si la mise en œuvre du TEC et de la libéralisation résultant de la conclusion de l'APE, n'est pas accompagnée de mesures de restructuration et de « mise à niveau des appareils de production » de la région, il y aura accentuation de la dépendance alimentaire de la région
- ◆ Déjà les études d'impact des APE pronostiquent une augmentation significative des importations alimentaires

régionale et les négociations APE

- ◆ Un anéantissement des appareils de production,
- ◆ Risque important de perte de parts de marché régional pour certains produits qui alimentent actuellement les courants commerciaux régionaux: produits animaux, produits maraichers: oignon, tomate

A silhouette of a sprinter in a starting crouch on a track, positioned to the left of the text. The background is a solid orange color with several curved lines that suggest the lanes of a running track.

MERCI de votre attention